

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 108/2022

**Objet : Modification des
représentants au Pôle
d'équilibre territorial et
rural (PETR) du Pays
d'Arles**

PRÉSENTS :

Pour la commune de Barbentane : BIANCONE Edith, BLANC Michel.
Pour la commune de Cabannes : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François
Pour la commune de Châteaurenard : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Éric, JARILLO Adélaïde, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, AMIEL Cyril.
Pour la commune d'Eyragues : POURTIER Yvette, DELABRE Éric.
Pour la commune de Graveson : PECOUT Michel, CORNILLE Annie.
Pour la commune de Mollégès : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.
Pour la commune de Noves : JULLIEN Georges, FERRIER Pierre.
Pour la commune d'Orgon : PORTAL Serge.
Pour la commune de Rognonas : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.
Pour la commune de Saint-Andiol : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.
Pour la commune de Verquières : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de Barbentane : DAUDET Jean-Christophe (*absent ayant donné pouvoir à BIANCONE Edith*).
Pour la commune de Châteaurenard : MARTIN Pierre-Hubert (*absent ayant donné pouvoir à MARTEL Marcel*), ANZALONE Marie-Laurence (*absente ayant donné pouvoir à LUCIANI Marina*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à PONCHON Solange*).
Pour la commune d'Eyragues : GAVANON Michel (*absent ayant donné pouvoir à POURTIER Yvette*).
Pour la commune de Maillane : LECOFFRE Éric (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*).
Pour la commune de Graveson : DI FÉLICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à PECOUT Michel*).
Pour la commune de Noves : LANDREAU Edith, (*absente ayant donné pouvoir à JULLIEN Georges*), REY Christian. (*absent ayant donné pouvoir à MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc*).
Pour la commune d'Orgon : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à PORTAL Serge*)

EXCUSÉS :

Pour la commune de Châteaurenard : REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie
Pour la commune de Maillane : MARÈS Frédérique.
Pour la commune de Plan d'Orgon : LEPIAN Jean Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Secrétaire de séance : Mme HAAS-FALANGA Josiane

Par délibération en date du 23 juillet 2020 et du 19 novembre 2020, le Conseil Communautaire a désigné les représentants de la communauté d'agglomération au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (8 titulaires + 8 suppléants).

Suite au décès de Monsieur Max GILLES, il convient de désigner un nouveau représentant de la communauté d'agglomération au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles.

Après exposé du rapporteur,

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33, L. 5211-1, L. 5711- 1 et L. 5741-1 et suivants,

VU les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR),

VU les délibérations du Conseil communautaire de Terre de Provence en date du 23 juillet 2020 et du 19 novembre 2020 désignant les représentants de Terre de Provence au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR),

CONSIDÉRANT que la communauté d'agglomération Terre de Provence est représentée au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles par huit membres titulaires et huit membres suppléants,

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un nouveau représentant de la communauté d'agglomération Terre de Provence au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles suite au décès de Monsieur Max GILLES,

CONSIDÉRANT que Monsieur Max GILLES siégeait en tant que membre titulaire au sein du PETR du Pays d'Arles,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

DESIGNE Monsieur Marc TROUSSEL, 1^{er} maire-adjoint de la commune d'Eyragues, pour siéger en tant que membre titulaire au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

FIXE, comme suite, les représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération Terre de Provence au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles :

Titulaires	Suppléants
Madame Corinne CHABAUD	Monsieur Marcel MARTEL
Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE	Monsieur Gilles MOURGUES
Monsieur Serge PORTAL	Monsieur Jean-Louis LÉPIAN
Monsieur Jean-Christophe DAUDET	Monsieur Éric LECOFFRE
Monsieur Michel PÉCOUT	Monsieur Georges JULLIEN
Monsieur Marc TROUSSEL	Monsieur Daniel ROBERT
Monsieur Pierre-Hubert MARTIN	Madame Manon NOEL
Monsieur Yves PICARDA	Monsieur Patrick MARCON

Membres en exercice : 42
 Votants : 37
 Votes pour : 37
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 15 septembre 2022,

Pour Extrait Conforme,

La Présidente,

Corinne CHABAUD

